



CIRCULAIRE DE RENTRÉE : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Bienvenue à l'école Saint Armel. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir 300 élèves. Nous commençons cette nouvelle année avec comme priorité de permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école, de réussir dans ses apprentissages. Nous aurons besoin de vous pour atteindre cet objectif.

Horaires de l'école Maternelle et Élémentaire :
Accueil échelonné de 8h25 à 8h35 le matin et sortie à 11h45
Accueil à 13h30 l'après-midi et sortie à 16h30

A partir de 8h40 le matin et 13h35 l'après-midi, les portails seront fermés à clef. Toute arrivée en retard perturbe le bon fonctionnement de la classe, merci de veiller à être bien à l'heure.

Élémentaire :

Le matin : les parents déposent leurs enfants au portail d'entrée.

Le midi : tous les parents récupèrent leurs enfants au grand portail de sortie.

Le soir, les parents de CP et CE1 sont autorisés à entrer par le petit portail rue de Suisse pour récupérer leurs enfants à 16h30, ils sortiront par le grand portail rue de Suisse au fond de la cour élémentaire. Les parents des élèves de CE2, CM1, CM2 pourront attendre les élèves non autorisés à partir seuls à ce même portail.

Maternelle :

Les parents de maternelle entrent dans l'enceinte de l'école, ils déposent et récupèrent leurs enfants devant la porte extérieure de leur classe.

Le midi, les élèves de TPS/PS/MS qui déjeunent à la maison doivent être accompagnés aux toilettes et déposés devant la salle de sieste.

CARTE DE SORTIE : A partir du CE2, les enfants autorisés à sortir seuls ou avec leur fratrie devront présenter chaque jour leur carte de sortie. Cette carte sera délivrée après autorisation parentale. En cas de perte ou de détérioration, il vous sera demandé 2€ pour faire une nouvelle carte de sortie.

Le secrétariat est ouvert aux familles :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 9h30, de 11h30 à 12h et de 15h45 à 16h45
Téléphone : 02 99 50 80 36

GARDERIE DU MATIN :

A partir de 7 h 30 jusqu'à 8 h 30 le matin, la garderie est assurée par Madame Marie-Anne DELAUNAY.

GARDERIE DU SOIR :

La garderie des enfants de maternelle est assurée par Madame Agathe SARR et par Mme Sonia LORET jusqu'à 18h30.

L'étude et la garderie primaire sont assurées par Madame Sonia LORET de 16h30 à 17h30 en élémentaire puis côté maternelle jusqu'à 18h30. Le goûter du soir est à fournir par les familles, les boissons sucrées et les gâteaux salés ne sont pas autorisés, nous fournissons l'eau.

/! La garderie se terminant à 18h30, au-delà de cet horaire, une majoration de 10 euros vous sera facturée jusqu'à 19h puis 5€ par quart d'heure suivant.

Les parents doivent déposer ou attendre leurs enfants à la porte de la garderie.

GARDERIE DU MERCREDI MATIN :

En fonction de vos besoins, merci de contacter la direction au plus vite, un dossier est à compléter.

CAFÉ PARENTS : Un temps de rencontre et de convivialité entre parents animé par **Madame Fabienne THOUAULT** a lieu chaque vendredi matin, vous y êtes les bienvenus. Un temps d'ateliers autour de la langue française est proposé aux parents le mardi matin entre 8h30 et 9h30.

STATIONNEMENT : pour des raisons de sécurité et dans le cadre de Vigipirate, il est interdit de se garer et de s'arrêter devant le portail du personnel de l'école et sur le parking. Ce parking est exclusivement réservé aux personnels de l'école et aux véhicules d'urgence.

DIFFUSION DE L'INFORMATION : Elle pourra se faire par écrit, transmise directement à votre enfant ou par mail. Nous avons un site internet sur lequel vous trouverez de nombreuses informations : <https://ecolesaintarmelrennes.fr>

ABSENCE : Toute absence et retard doivent être signalés au secrétariat par téléphone **et justifiés par les parents.**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2024/2025

Classe de TPS /PS/MS/GS	Madame Catherine DÉSIRÉ / Madame Laure KASSOUS / Madame Isabelle GUIBERT
Classe de TPS /PS/MS/GS	Madame Claire BEQUET/ Madame Anne SEJOURNE / Madame Sonia LORET
Classe de TPS /PS/MS/GS	Madame Gaëlle LE GRAND / Madame Marie-Anne DELAUNAY
Classe de TPS /PS/MS/GS	Madame Ariane RAMBAUD / Madame Claude VINCENT
Classe de TPS /PS/MS/GS	Madame Marion REGNIER/ Madame Anne SEJOURNE / Madame Agathe SARR
Classe de CP	Madame Anaële CONZIMU
Classe de CP	Madame Aurélie PAULIC
Classe de CE1	Madame Kristell LE BODO
Classe de CE1	Madame Maëlle HOUARD
Classe de CE2	Madame Marie HAUGEARD
Classe de CE2	Madame Julie CANU
Classe de CM1/CM2	Madame Justine LE MOING / Madame Ines CHATTOU
Classe de CM1/CM2	Madame Maëlle ROBINO
Classe de CM1/CM2	Madame Rose LARMET
Postes réseaux d'aide :	Madame Corina HANNICQUE et Madame Alice PITOIS
Poste engagement réussite :	Madame Fabienne THOUAULT
Personnels de service et de surveillance :	Monsieur Mickaël BLANDEAU, Madame Naïma BOUZIDI, Madame Marie HULLEUX, Monsieur Abdou SALIM MOUSSA.
Personnels AESH :	Mesdames Sarah ESTELLE, Stéphanie PAINEAU.
Personnel administratif :	Madame Florence LEFRANC, secrétaire comptable.

L'association de gestion de l'école **OGEC** est présidée par Madame Brigitte MONCHATRE.

L'association des parents d'élèves **APEL** est présidée par Madame Sonia DE MINIAC

Au nom de l'ensemble de la Communauté Éducative de l'École Saint Armel, je souhaite à tous vos enfants une excellente année scolaire 2024/2025.

Nathalie JACQUET, directrice de l'école St ARMEL.